

LENZBURG La première «prison-clinique» de Suisse ouvrira en mai prochain en Argovie. Des détenus âgés y recevront des soins médicaux. Une initiative appelée à se généraliser.

«Certains vont mourir en prison»

FRANCESCA SACCO

La première «prison-EMS» de Suisse n'est pas encore ouverte que déjà il n'y a plus de place. A Lenzburg, en Argovie, les 12 cellules équipées pour accueillir des détenus âgés nécessitant des soins médicaux sont toutes réservées. Cette prison ouvrira ses portes en mai 2011 mais, exceptionnellement, son directeur Marcel Ruf a autorisé «La Liberté» à la visiter.

On sent la peinture fraîche. Celle-ci est jaune vif dans les toilettes: «Les personnes âgées ont des problèmes de vue, nous avons donc choisi une couleur stimulante», explique Marcel Ruf. Le bâtiment lui sera officiellement remis par le bureau d'architectes à la fin janvier. Partout en Suisse romande, on salue cette initiative argovienne, qualifiée «d'absolument nécessaire» par Hans Wolff, médecin-chef de l'unité de médecine pénitentiaire des Hôpitaux cantonaux universitaires genevois (HUG).

Le double de plus de 59 ans

En 1984, 1400 des 45400 personnes condamnées en Suisse (3%) avaient plus de 59 ans. Aujourd'hui, elles sont plus de 5000 sur un total de 91000 (5,5%). Dans les établissements de la plaine de l'Orbe (VD), à Lenzburg (AG), Hindelbank (BE), Peoschies (ZH) et Saxerriet (SG), on enregistre un doublement du nombre des plus de 55 ans.

«Le nombre de condamnés âgés de 50 ans a plus que doublé en vingt ans. En 2008, ils étaient 4299, contre 1753 il y a 20 ans», confirme Franz Walter, directeur de la prison de St-Jean à Berne. «De plus, nous devons faire face à une augmentation de 300% du nombre d'internements depuis les années 90. Or les intéressés sont âgés de 45 ou 46 ans au moment de leur condamnation. Ces gens-là ne sortiront plus», affirme Marcel Ruf.

«Le peuple est favorable au durcissement du code pénal, à l'allongement des peines et à l'imprescriptibilité des délits sexuels. Mais il faut savoir que les détenus vieillissent et certains vont probablement mourir en prison. Il faudra s'occuper d'eux et cela nécessitera des compétences et des structures spécifiques», souligne Hans Wolff (HUG). Autrement dit, la volonté populaire de ne plus voir en liberté des individus lourdement condamnés oblige les autorités à trouver des solutions pour la prise en charge future de détenus tels que le pédophile récidiviste



Le vieillissement de la population carcérale va aussi soulever d'immenses questions de coûts. KEYSTONE

Werner Ferrari ou le tueur en série Michel Peiry. Au final, ce seront en effet ce genre d'individus qui se retrouveront dans les «prisons-cliniques» comme celle qui va ouvrir à Lenzburg.

Tant que la santé va...

«D'une manière générale, nous pouvons gérer sans problème des détenus âgés tant qu'ils sont en bonne santé, mais la question nous préoccupe. Elle est d'ailleurs incluse dans le cadre du projet d'agrandissement EPO 2015», déclare Anthony Brovarone, conseiller en communication du Service pénitentiaire de l'Etat de Vaud (SPEN). Selon l'une des rares études scientifiques sur le sujet, effectuée au service de médecine légale et pénitentiaire de Toulouse, seuls 23% des détenus âgés de plus de 65 ans sont en bonne santé. La majorité d'entre eux souffrent de troubles somatiques, essentiellement des problèmes cardiaques. Pour les petits bobos, on se débrouille avec les moyens du bord. Des visites médicales et des rendez-vous chez le dentiste sont régulièrement dispensés intra muros.

A Lenzburg, où 10% des détenus sont âgés de plus de 51 ans, on a comptabilisé en 2009 plus de 350 consultations chez le médecin et 300 chez le dentiste. Mais le transfert à l'hôpital s'impose lorsqu'on a par exemple besoin d'un chirurgien. Le patient arrive alors, sous bonne escorte, soit à l'hôpital le plus proche, soit dans un secteur spécialisé au sein d'un établissement tel que les HUG. Ceux-ci possèdent une unité sécurisée de six places dans un sous-sol, appelée UCH. Son existence était relativement peu connue jusqu'à l'arrivée du gréviste de la faim Bernard Rappaz. «D'une manière générale, nous préférons rester discrets», dit Hans Wolff.

Du mal à trouver des gens

L'UCH, qui existe depuis trente ans, accueille des prisonniers de tous les cantons romands et du Tessin. Quant aux détenus présentant des troubles psychiatriques, ils peuvent être hospitalisés à l'unité cellulaire psychiatrique sécurisée du département de psychiatrie des HUG, à Chêne-Bourg. La durée du séjour dépend de la pathologie justifiant l'admission. «En Suisse romande, notamment à

Genève et à Lausanne, les soins sont placés sous la responsabilité de médecins d'un hôpital public ou du secteur privé. On a séparé aspect carcéral et prise en charge médicale. C'est une solution qui ne fonctionnerait pas ici à Lenzburg. Lorsque vous avez un nombre élevé de détenus, vous devez disposer de votre propre personnel soignant. Nous avons déjà eu du mal dans le passé à trouver des professionnels qui acceptaient de venir ponctuellement», se souvient Marcel Ruf. Sur environ 45 collaborateurs qui seront engagés dans la nouvelle prison, quatre seront affectés à temps plein au secteur des soins.

Les 12 cellules de la «prison-clinique» de Lenzburg, comme l'a surnommée la «NZZ», auront coûté 3,4 millions de francs, sur un budget total de 35 millions de francs pour l'ensemble du bâtiment. Actuellement, les coûts d'exploitation d'une cellule dépassent les 120000 francs par an en Suisse, et les frais de construction dépassent largement les 300000. Comme le relève Hans Wolff, «le vieillissement de la population carcérale va soulever d'immenses questions de coûts.»

Prisons toujours plus pleines



Beaucoup d'observateurs tablaient sur un désengorgement des établissements, depuis l'entrée en vigueur en 2007 de la réforme du droit pénal. Celle-ci prévoit de remplacer les peines d'emprisonnement de moins de 6 mois par des jours-amende. Or, en 2009, le taux d'occupation des prisons a augmenté de 5%. Depuis 2004, il s'agit de la plus forte hausse, particulièrement marquée en Suisse romande. Le Concordat latin, qui comprend les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud, Valais et le Tessin, a accueilli 2085 détenus pour 2082 places disponibles.

Selon le professeur de droit et de criminologie Martin Killias, à Lausanne, les peines en jours-amende portent en eux le germe d'une augmentation de la population carcérale. D'une part, beaucoup de condamnés n'arrivent pas à les payer et voient alors leur peine transformée en emprisonnement. D'autre part, les juges sont peut-être tentés de prononcer des peines plus lourdes, afin de s'assurer que l'accusé effectue bel et bien un séjour à l'ombre. FS

COMMENT FAIRE DE LA PLACE ?

Le secrétaire d'Etat français Thierry Mariani, en 2004, avait proposé une loi qui fixait la limite d'âge maximale à 73 ans pour les emprisonnements. Accusé de vouloir instaurer une «retraite du crime», il s'en était expliqué publiquement: «Je ne souhaite pas libérer des personnes coupables de meurtres pédophiles, mais de délits mineurs».

«La limite de 73 ans correspond à l'espérance de vie d'un homme. L'emprisonnement est censé constituer une chance de réinsertion et de réparation. Or comment imaginer qu'elles soient possibles à cet âge?» La Ligue des droits de l'homme avait émis une contre-proposition (aussi rejetée) basée sur la «capacité du détenu à comprendre et exécuter correctement sa peine». FS

REMONTÉES MÉCANIQUES

Le recours du WWF contre la station valaisanne de Bruson rejeté

Le Tribunal cantonal valaisan a rejeté le recours déposé par le WWF contre plusieurs développements de la station de Bruson. Il s'agit d'une liaison par câble avec Verbier via Le Châble, d'une modernisation du domaine skiable et d'une nouvelle zone à bâtir.

Interrogé vendredi sur les ondes de la RSR, le président de la commune de Bagnes, Christophe Dumoulin, a estimé que le recours du WWF, déposé en 2006, n'aura pas été inutile car il aura permis d'aménager le projet en tenant davantage compte du développement durable. «Le projet tend vers le haut au niveau qualitatif», selon Christophe Dumoulin. Cet aspect correspond davantage aux attentes de la clientèle. L'idée est «de créer une alternative à Verbier», a encore précisé le président de Bagnes.

Or c'est justement un tel développement que redoutent les écologistes. «On craint que ça devienne un Verbier bis», a déclaré Régis Chanton, coprésident du

WWF Valais. Son organisation veillera en particulier à ce que le développement de la zone à bâtir «se fasse en respectant au maximum les normes environnementales et que la protection de la nature soit prise en compte de manière maximale».

Le projet avait été lancé en 2005 par la commune de Bagnes, Téléverbier et la société Intrawest, société canadienne spécialisée dans l'aménagement et la gestion des stations de sports d'hiver. Or la filiale européenne de cette dernière n'existe désormais plus et tous les droits sont désormais dans les mains de la commune et de Téléverbier, a précisé Christophe Dumoulin.

Ce dernier entend maintenant attendre de voir si le WWF recourt au Tribunal fédéral avant de se lancer à la recherche de nouveaux investisseurs. Mais il dit ne pas se faire trop de soucis car le projet, qui dispose de 100 000 mètres carrés de surface à bâtir, soit environ 32 000 mètres carrés de plancher, «jouit d'une situation exceptionnelle». ATS

WEF 2011

Le fils Kadhafi finalement invité

Les Libyens sont à nouveau les bienvenus au Forum économique mondial (WEF) de Davos. Absents cette année, ils devraient opérer leur retour dans la station grisonne lors de l'édition 2011 à fin janvier. Seif al-Islam Kadhafi figure sur la préliste des participants.

L'affaire des otages suisses étant terminée depuis juin dernier, il n'y a aucun motif d'exclusion des citoyens libyens ou d'autres nationalités lors du Forum, a indiqué jeudi Fon Mathuros porte-parole de l'organisation dont le siège se trouve à Cologny (GE).

L'un des fils du colonel Mouammar Kadhafi, Seif al-Islam, apparaît dans la liste des participants à l'édition 2011, qui se tiendra du 26 au 30 janvier. L'homme, un habitué du rendez-vous grison, avait fait parlé de lui en janvier 2009 en rencon-

trant en pleine crise des otages la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey.

Absente cette année, à la suite de la décision du WEF arrêtée en novembre 2009 de n'inviter aucun ressortissant du pays arabe, la Libye sera donc à nouveau présente à Davos. La présence du fils Kadhafi n'était pourtant pas acquise mercredi matin (notre édition de mercredi).

L'organisation genevoise motivait son choix par le fait que Seif al-Islam Kadhafi n'avait pris part à aucun événement du WEF depuis 2009, dans le cadre de sa communauté de jeunes leaders mondiaux. Mercredi soir, la donne avait changé avec la confirmation que le Libyen se trouvait bien sur la liste des invités.

«Nous avons actualisé la liste», a expliqué Fon Mathuros,

revenant sur une information parue jeudi dans *Le Matin*. Seif al-Islam Kadhafi est considéré comme le numéro deux du régime libyen. Un autre Libyen est attendu dans les Grisons, Abdalla Salem el-Badri, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Le Forum économique mondial n'a du reste jamais reçu de demande officielle de la part de Seif al-Islam Kadhafi pour participer au WEF, assure Fon Mathuros.

De son côté, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) n'a pas eu vent de protestation de Tripoli. Il n'y a pas eu d'intervention côté libyen, a indiqué le porte-parole Georg Farago. «L'invitation est l'affaire des organisateurs de l'événement. Le DFAE n'a pas d'influence là-dessus», précise-t-il. ATS